



ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que le :

**LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES ALIMENTAIRES
ENVIRONNEMENT AGRONOMIQUE « LC2A »**

sis lot n° 182, 2^{ème} étage, zone industrielle sud-ouest, Mohammedia

est accrédité conformément à la norme :

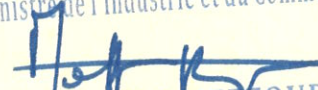
NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'essais définies dans sa portée d'accréditation **AL 68/2026** annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **13 octobre 2031**.

Rabat, le 14 octobre 2026

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce


Signé : **IYAD MEZZOUR**